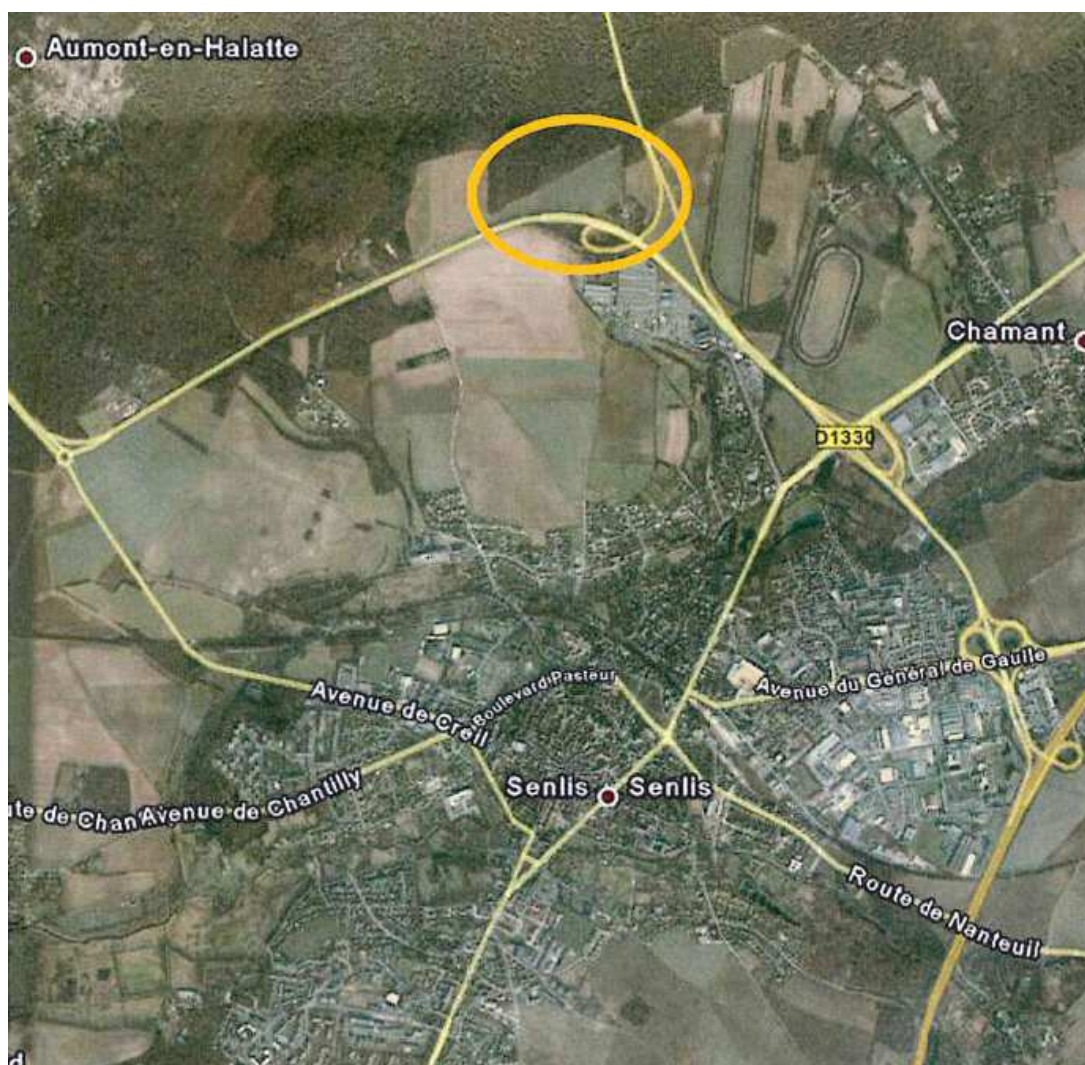


PRESENTATION DE LA METHODE

AIRE DE GRAND PASSAGE DU CHEMIN ROYAL

✓ Etude faune flore et incidences
Natura 2000

VILLE DE SENLIS



SoREPA

Urbanisme – Paysage – Environnement

80 rue de Marcq – BP49 – 59441 WASQUEHAL Cedex

Tél : 03 28 09 92 00 - Fax : 03 28 09 92 01

Email : sorepa@verdi-ingenierie.fr



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PREAMBULE ET ENJEUX | 3 |
| DEFINITION DE LA MISSION | 4 |
| A. LA MISSION | 4 |
| B. ENGAGEMENT DE L'EQUIPE | 4 |
| C. DEMARRAGE DE LA MISSION | 4 |
| METHODOLOGIE..... | 5 |
| A. PRE DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE..... | 5 |
| 1. CADRAGE BIBLIOGRAPHIQUE PREALABLE ET INVENTAIRES DE TERRAIN | 5 |
| 2. PREANALYSE DES INCIDENCES NATURA 2000 | 6 |
| B. OPTION 1 : EXPERTISE ECOLOGIQUE SUR 3 SAISONS | 7 |
| C. OPTION 2 : ETUDE DES INCIDENCES NATURA 2000 | 15 |
| PLANNING ET COUT | 16 |
| 1. DELAIS D'INTERVENTION | 16 |
| 2. REMISE DES DOCUMENTS..... | 16 |
| COUT DE LA MISSION | 17 |

La ville de Senlis, dans le cadre de son projet de création d'une aire de grand passage, souhaite appréhender les enjeux écologiques des terrains concernés par le projet par le biais d'une étude de la faune et de la flore.

La présente proposition vise à apporter des éléments à la commune afin de mieux appréhender les contraintes environnementales (et donc réglementaires) par la réalisation d'un diagnostic de la faune et de la flore.

Nous vous proposons dans un premier temps de réaliser un prédiagnostic écologique contenant :

- Une première approche sur la sensibilité écologique des terrains concernés par le projet et leurs lisières par le biais d'une analyse bibliographique et de prospections de terrain en période automnale,
- Une pré-analyse des incidences Natura 2000 sur la base de la bibliographie,
- La rédaction d'un rapport de synthèse et la réalisation de cartographies de pré-enjeux.

Dans un second temps et selon les résultats du prédiagnostic, nous proposons de compléter ce dernier par une **expertise faune flore sur les trois autres saisons** (en option) comprenant :

- La réalisation d'inventaires de terrain en hiver/printemps/été et l'analyse des données récoltées pour en tirer les enjeux écologiques du secteur sur un cycle biologique,
- Des rendus cartographiques adaptés aux enjeux de la zone d'étude,
- Une analyse des impacts du projet sur le milieu naturel et la proposition de mesures correspondantes,
- Une conclusion sur les contraintes réglementaires en matière de protection du milieu naturel.

Dans ce même temps, nous complétons notre offre par une option d'étude **complète des incidences du projet sur le réseau Natura 2000**, incluant l'étude approfondie des incidences du projet sur les sites Natura 2000 proches, ainsi que la proposition de mesures en cas d'impact significatif sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire.

DEFINITION DE LA MISSION

A. LA MISSION

Notre proposition a été élaborée sur la base d'une consultation directe dans le cadre du projet d'aire de grand passage.

La mission comprend :

- A. **La réalisation d'un prédiagnostic écologique réalisé en automne, incluant une préanalyse des incidences Natura 2000**
- B. **En option 1 la réalisation d'une expertise écologique sur les trois saisons restantes**
- C. **En option 2 la réalisation d'une étude des incidences Natura 2000**

B. ENGAGEMENT DE L'EQUIPE

Pendant la durée de la mission, SoREPA s'engage dans le cadre de la rémunération :

- ⇒ **A PREPARER, ASSISTER ET ANIMER les réunions nécessaires** accompagnées d'un support de présentation de type « powerpoint » et établir et envoyer les ordres du jour, les comptes rendus et les documents relatifs aux réunions de travail après validation par le MO;
- ⇒ **A CONSULTER**, au cours de l'étude et sous réserve de l'accord du Maître d'Ouvrage, tous services, collectivités, organismes jugés utiles pour l'élaboration des dossiers ;
- ⇒ **A ACCOMPAGNER le MO** en assurant une veille juridique de chaque instant ;
- ⇒ **A ELABORER** des documents de communication lisibles et compréhensibles par tous et à remettre le dossier, conformément au cahier des charges.

C. DEMARRAGE DE LA MISSION

Nous proposons de démarrer l'étude par une première réunion chez le maître d'ouvrage afin de fixer précisément toutes les hypothèses et attentes de l'étude et valider le périmètre d'étude (notion de périmètre d'inventaire notamment).

L'objectif est :

- de définir les enjeux et objectifs de la mission afin de cadrer l'étude et de recueillir l'ensemble des informations disponibles pour l'analyse.
- de valider les documents et fichiers remis par le maître d'ouvrage ainsi que la définition du format informatique de rendu de l'étude.
- de valider la liste des destinataires de courriers de demande d'information,
- de valider le planning,

A. PRE DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1. Cadrage bibliographique préalable et inventaires de terrain

⇒ BIBLIOGRAPHIE

Concernant le volet faune flore, une première approche sur la sensibilité du secteur sera réalisée. Cette mission s'appuiera essentiellement sur les **données bibliographiques existantes** sur le secteur. Ainsi, nous ferons le point sur l'état des connaissances des milieux naturels en rassemblant les informations, issues de recherches bibliographiques auprès des différents organismes et structures concernés :

- Consultation des inventaires des zones remarquables pour la qualité de leur patrimoine naturel (ZNIEFF de type I et II, ZICO, périmètres Natura 2000, ...),
- Identification des milieux naturels à forte potentialité de présence d'espèces remarquables de faune et de flore (zones de prairies naturelles, de marais peu dégradés, massifs forestiers, zones humides...). (données du service des espaces naturels sensibles du Conseil général du Nord, Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, ONF, ONCFS, ONEMA, ...),
- Référentiel de la banque de données DIGITALE du Conservatoire Botanique National de Bailleul,
- Inventaire national du patrimoine naturel,
- Inventaire des zones à dominante humide de l'Agence de l'Eau,
- Trame verte et bleue régionale,
- Les données de l'inventaire régional de la faune du ClicNat (Picardie Nature).

A ce stade seront réalisées plusieurs cartographies :

- une carte d'occupation du sol sur le périmètre d'étude,
- une carte de localisation du site vis-à-vis des zonages de protection et d'inventaire du milieu naturel,
- une carte spécifique de localisation du projet vis-à-vis du réseau Natura 2000 proche, précisant les distances entre les sites et le projet, dans un rayon de 20 kilomètres,
- une carte argumentée des différents périmètres retenus pour l'étude selon la flore et la faune inventoriées.

La source de ces informations sera systématiquement précisée.

⇒ INVENTAIRES DE TERRAIN

Nous proposons de parcourir à pied les terrains concernés par le projet et de réaliser un diagnostic écologique sur une saison, à savoir l'automne, au travers de deux sorties sur site. La période ne sera pas optimale pour réaliser l'ensemble des inventaires écologiques classiques, mais permettra de donner un avis objectif sur la sensibilité des milieux concernés par le projet ainsi que les potentialités de présence d'espèces animales et végétales.

⇒ REDACTION DU RAPPORT

Un rapport de synthèse accompagné d'éléments cartographiques sera produit :

- précisions concernant la nécessité d'inventaires faune flore complémentaires,
- évaluation préliminaire des incidences Natura 2000 au regard de la localisation et de la composition des sites proches.
- synthèse des observations réalisées sur site et étude bibliographique

2. Préanalyse des incidences Natura 2000

Cette préanalyse s'appuie principalement sur l'analyse de la bibliographie existante sur le site Natura 2000 et le secteur de projet pour évaluer si des liens sont possibles entre le projet et les espèces et habitats des sites Natura 2000 proches. Le DOCOB est une base de travail pour réaliser l'analyse, s'il n'était pas disponible nous devrions étudier les incidences à partir du Formulaire Standard de Données de chaque site.

A ce stade, si l'absence d'impact est évidente alors l'évaluation est terminée. Des investigations de terrain spécifiques aux espèces et habitats des sites Natura 2000 peuvent se révéler nécessaires si des incidences potentielles existent, cependant elles sont chiffrées en option.

B. OPTION 1 : EXPERTISE ECOLOGIQUE SUR 3 SAISONS

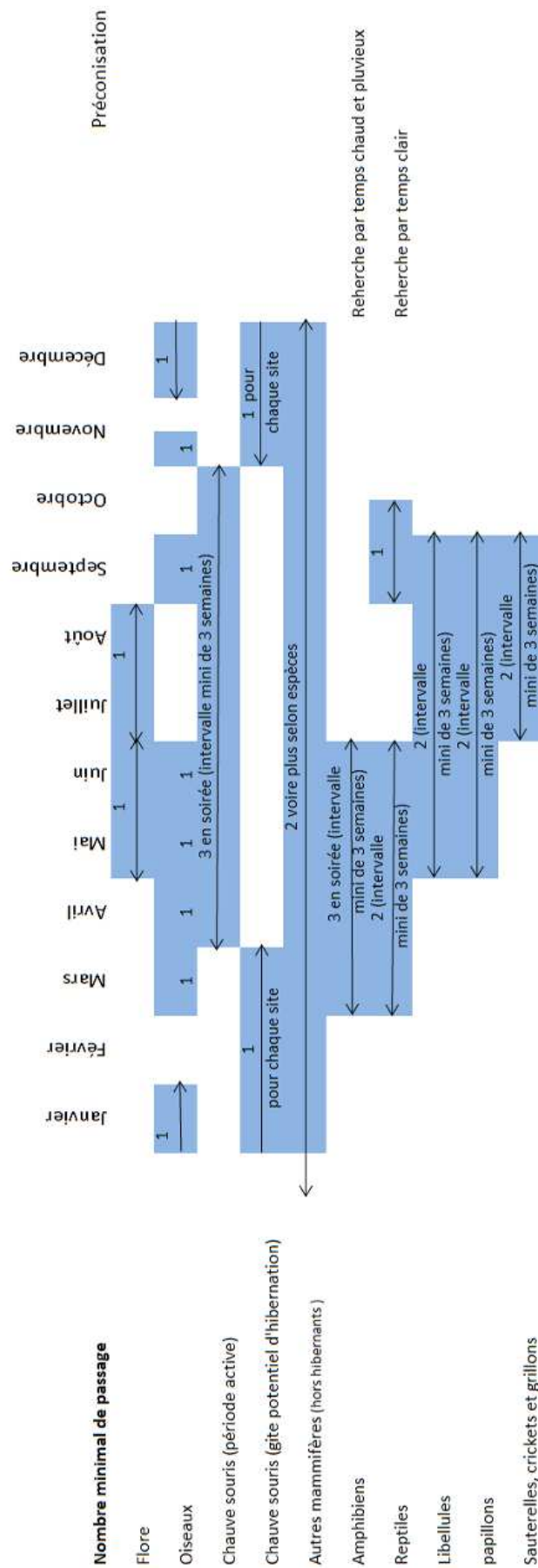
Au vu de la sensibilité du secteur, le recensement bibliographique et les premières prospections pourraient conclure sur la nécessité de compléter le travail effectué par **une expertise écologique de terrain réalisée sur les 3 autres saisons afin de couvrir un cycle annuel complet** (relevés, observations, mesures, etc.), afin de recenser la faune et de la flore du site pour qualifier le milieu et ses potentialités biologiques. Nous proposons pour cela de parcourir à pied la totalité du secteur à étudier en appliquant des méthodologies d'inventaires dépendantes des groupes à étudier. Les prospections devront être justifiées en fonction des milieux et des groupes faunistiques et floristiques présents dans la zone d'étude et seront réalisées à la période la plus favorable.

En intégrant cette option, l'expertise couvrira 3 saisons, hiver, printemps et été, afin de vérifier l'intérêt écologique du site et d'identifier le caractère permanent ou temporaire des impacts du projet sur les milieux naturels concernés et leurs composantes biologiques.

L'échantillonnage sera variable, adapté à chaque composante biologique étudiée en fonction de son cycle vital et selon le calendrier prévisionnel ci-dessous :

| | Flore et habitats naturels | Avifaune | Batrachofaune | Entomofaune | Herpétofaune | Mammalofaune |
|------------------|----------------------------|----------|---------------|-------------|--------------|--------------|
| HIVER | | | | | | |
| Décembre | | x | | | | x |
| Janvier | | x | | | | x |
| Février | | x | x | | | x |
| PRINTEMPS | | | | | | |
| Mars | | x | x | | | x |
| Avril | x | x | x | | | x |
| Mai | x | x | | | x | x |
| ETE | | | | | | |
| Juin | x | x | | x | x | x |
| Juillet | x | x | | x | | x |
| Août | x | x | | x | | |

Ci-dessous, le nombre de passages minimum (Préconisation de l'Association Française des Ingénieurs Ecologues - 2011) et espacement de visites envisagés par espèces :



A noter qu'une visite de terrain pourra faire l'objet d'observations de plusieurs groupes d'espèces.

Les inventaires préciseront :



- Les noms d'espèces rencontrées, leur statut sur le site et leur état de conservation
- Les habitats naturels rencontrés, leur statut et leur état de conservation
- Dans la mesure du possible une évaluation quantitative des espèces afin de donner un ordre de grandeur des individus susceptibles d'être atteints ou détruits par le projet

L'ensemble des éléments remarquables seront cartographiés et géoréférencés à l'aide d'un GPS.

Nous proposons des campagnes de terrain (1 campagne de plusieurs visites par saison) afin de couvrir les 3 saisons manquantes. Les dates de campagnes de terrain préférentielles sont précisées pour chaque groupe étudié ci-après.

Suite à chaque visite de site, nous proposons de renseigner et d'envoyer au maître d'ouvrage une fiche de compte-rendu de terrain qui prend classiquement la forme suivante (elle est accompagnée d'un reportage photographique), mais qui fera l'objet d'une validation préalable.

| Fiche Synthèse - Prospection Terrain | | | |
|---|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|
| Client : | | Commune : | |
| Etude : | | Conditions météo : | |
| Date : | | Jour | Nuit |
| Observateur(s) : | | | |
| Prospection : | <input type="checkbox"/> Diurne | | |
| | <input type="checkbox"/> Nocturne | | |
| INVENTAIRES REALISES | | | |
| <input type="checkbox"/> Flore | <input type="checkbox"/> Avifaune | <input type="checkbox"/> Odonates | <input type="checkbox"/> Mammifères |
| <input type="checkbox"/> Habitats naturels | <input type="checkbox"/> Amphibiens | <input type="checkbox"/> Lépidoptères | <input type="checkbox"/> Chiroptères |
| <input type="checkbox"/> Autre : ... | <input type="checkbox"/> Reptiles | <input type="checkbox"/> Orthoptères | |
| ENJEUX IDENTIFIES LORS DE LA PROSPECTION | | | |
| ➤ <u>Faune remarquable (espèce + habitat d'espèce) :</u> | | | |
| | | | |
| ➤ <u>Habitats remarquables :</u> | | | |
| | | | |
| ➤ <u>Flore remarquable :</u> | | | |
| | | | |
| ➤ <u>Remarques (suites à donner, dossiers réglementaire...) :</u> | | | |
| | | | |

 V1_ créé le 31/07/2013 Page 1 sur 2 

Méthodologie utilisée pour les habitats et la flore :

La **flore** sera étudiée entre avril et septembre. L'inventaire de la flore se limitera aux plantes supérieures (Ptéridophytes et Spermatophytes). Les éléments remarquables par leur rareté, leurs particularités et leurs statuts de protection seront mis en évidence. La caractérisation des **habitats** sera effectuée au moyen de relevés phyto-sociologiques sur la base du Manuel d'Interprétation des Habitats de l'Union Européenne et de la typologie CORINE Biotope.

Des transects de végétation (ou inventaires) seront réalisés par zones de végétation homogène. Les cortèges floristiques seront décrits (espèces, état de conservation...).

L'inventaire floristique comprendra donc :

- la liste détaillée des cortèges floristiques rencontrés (noms vernaculaire et scientifique),
- l'identification et la localisation des milieux les plus sensibles,
- les statuts de rareté et de menace, ainsi que le degré de protection des espèces et des habitats.

Les milieux susceptibles d'offrir des conditions de développement (reproduction et nutrition) à des espèces animales ou végétales protégées seront identifiés.

De plus les listes pourront être complétées avec les espèces potentiellement présentes mais qui n'auront pas été observées sur le terrain.

Un travail cartographique sera réalisé au 1/25 000 (ou à une échelle différente selon les enjeux et l'impact prévisible du projet sur les milieux et espèces) :

- cartographie des espèces protégées (protections nationale, régionale...),
- cartographie des espèces patrimoniales (définies selon l'inventaire de la Flore Vasculaire du Nord-Pas-de-Calais : liste rouge régionale, protection régionale, espèce déterminante de ZNIEFF...)
- cartographie des habitats naturels selon Corine biotope, distinguant les habitats patrimoniaux,

Références utilisées :

- Flora Helvetica – Konrad Lauber et Gerhart Wagner, ed Haupt
- Fleurs sauvages – Christopher Grey-Wilson, ed Bordas
- Inventaire de la flore vasculaire du Nord-Pas de Calais : rareté et menaces – Conservatoire Botanique National de Bailleul
- Flore complète portative de la France de la Suisse et de la Belgique – Gaston Bonnier et Georges De Layens, ed Belin
- Guide des graminées, carex, joncs et fougères – Les guides du naturaliste, ed Delachaux et Niestlé
- Typologie CORINE Biotopes – (Bissardon et al, 1997)
- Manuel d'interprétation des habitats naturels de l'Union Européenne – COMMISSION EUROPEENNE DG ENVIRONNEMENT, 1999)

Méthodologie utilisée pour la faune (espèces et habitat d'espèce)

L'inventaire faunistique se focalisera sur les taxons comportant des espèces patrimoniales et précisera :

- la méthodologie utilisée pour effectuer l'inventaire (point d'écoute, ...),
- la liste commentée des espèces observées et potentielles (famille, nom latin et commun) ainsi que leur statut de protection,
- la localisation et la description des milieux naturels abritant une faune patrimoniale.

Nous proposons de cibler les inventaires sur les taxons présentant des espèces patrimoniales, à savoir oiseaux, mammifères (dont chiroptères et grande faune), amphibiens, reptiles, insectes (odonates, orthoptères, rhopalocères et recherche de certains coléoptères patrimoniaux). En cas de découverte d'espèces patrimoniales, une analyse détaillée de la sensibilité de l'espèce par rapport au projet sera menée.

■ Herpétofaune :

Reptiles

Les prospections seront réalisées entre mai et septembre. L'investigation se fera à l'aide d'observations à vue.

Les espèces et habitats favorables feront l'objet d'une description et d'une illustration.

Une délimitation des territoires vitaux (zone de dépendance écologique) des espèces patrimoniales répertoriées sur le site sera réalisée.

Ces zones seront déterminées à partir des caractéristiques intrinsèques à chaque espèce et de ses exigences écologiques.

Il s'agira notamment :

- de cartographier les habitats favorables aux espèces observées aussi bien pour se nourrir, se reproduire ou hiverner.
- de hiérarchiser ces zones,
- dans la mesure du possible d'identifier les corridors de déplacements des espèces patrimoniales.

Batrachofaune

Il sera proposé de suivre les populations d'Amphibiens dans leur milieu de reproduction à l'aide d'inventaires semi-quantitatif avec échantillonnage des adultes et des larves par détection visuelle, auditive et par pêche. Ce protocole s'inspire des méthodes d'inventaire des communautés et des populations d'Amphibiens (JOLY & DEHEUVELS 1997). Les milieux humides feront l'objet de sondages au filet troubleau, d'observations directes, de points d'écoute des mâles chanteurs et de recherches des pontes, larves et têtards.

L'inventaire de la batrachofaune s'attachera notamment à identifier et localiser les éventuels couloirs de migration des amphibiens sur le site. L'étude des Amphibiens s'effectue au printemps (février à mai).

■ Mammalofaune.

Les indices de présence ou les observations directes seront notés lors des prospections « oiseaux » et « habitats/flore ». Les recherches de terrain permettront de dresser une liste partielle des mammifères utilisant le site à partir d'observations directes et du relevé d'indices de présence (empreintes, fèces...). Nous prendrons également en compte les données cynégétiques (espèces chassées et statuts).

Les espèces remarquables feront l'objet d'une illustration en accompagnement du texte.

Pour les grands mammifères, les recherches bibliographiques permettent d'appréhender les espèces en présence dans le secteur, d'évaluer les effectifs, ainsi que les éventuels axes de déplacements connus et les franchissements d'infrastructures routières (étude des collisions véhicules/grande faune auprès des gendarmeries).

Concernant le cas particulier des Chiroptères, nous solliciterons Picardie Nature et le groupe régional Chiroptères avant toute intervention sur site, compte-tenu de la sensibilité des gîtes au dérangement. Une consultation approfondie de la

¹ JOLY, P. & DEHEUVELS, O., 1997 - Méthodes d'inventaire des communautés et des populations d'amphibiens, in CARSIGNOL J., DEHEUVELS O., JOLY P. & OWALLER M., 1997 - « Peuplements d'amphibiens et génie écologiques », MATE

bibliographie et associations permettra d'identifier les grottes, cavités et vieux bâtiments susceptibles de fournir des lieux favorables aux chiroptères. Nous prévoyons une nuit d'inventaires sur le terrain munis d'un détecteur à ultrasons. Si une étude plus poussée était nécessaire le maître d'ouvrage serait averti le plus rapidement possible.

■ Avifaune

La méthode consiste à dénombrer et localiser les espèces en parcourant chaque type d'habitat présent sur la zone d'étude.

L'inventaire est basé sur l'observation directe des oiseaux, et sur le recensement des mâles chanteurs (points d'écoute), complété par la détection d'indices de présence sur le site d'étude (nids, œufs, plumes, ossements...).

Les prospections diurnes sont effectuées préférentiellement dans les trois heures qui suivent le lever du soleil (activité maximale des chanteurs pour la plupart des espèces), et sont complétées par des prospections crépusculaires et nocturnes.

■ Entomofaune

Les groupes d'insectes recherchés sont principalement les odonates, les orthoptères et les rhopalocères. Certains coléoptères patrimoniaux pourraient également faire l'objet de recherches spécifiques si des enjeux étaient identifiés d'après l'étude de la bibliographie. Ces groupes, qui ont l'avantage d'être représentatifs de l'ensemble des insectes, sont bien connus. Les inventaires entomologiques auront lieu en été.

Les efforts de recherche se feront sur les espèces appartenant à l'annexe II de la Directive Habitats susceptibles de se trouver sur ce site et aussi sur les espèces dites patrimoniales et/ou rares. Pour chacun des différents groupes, des méthodes spécifiques de captures, seront utilisées :

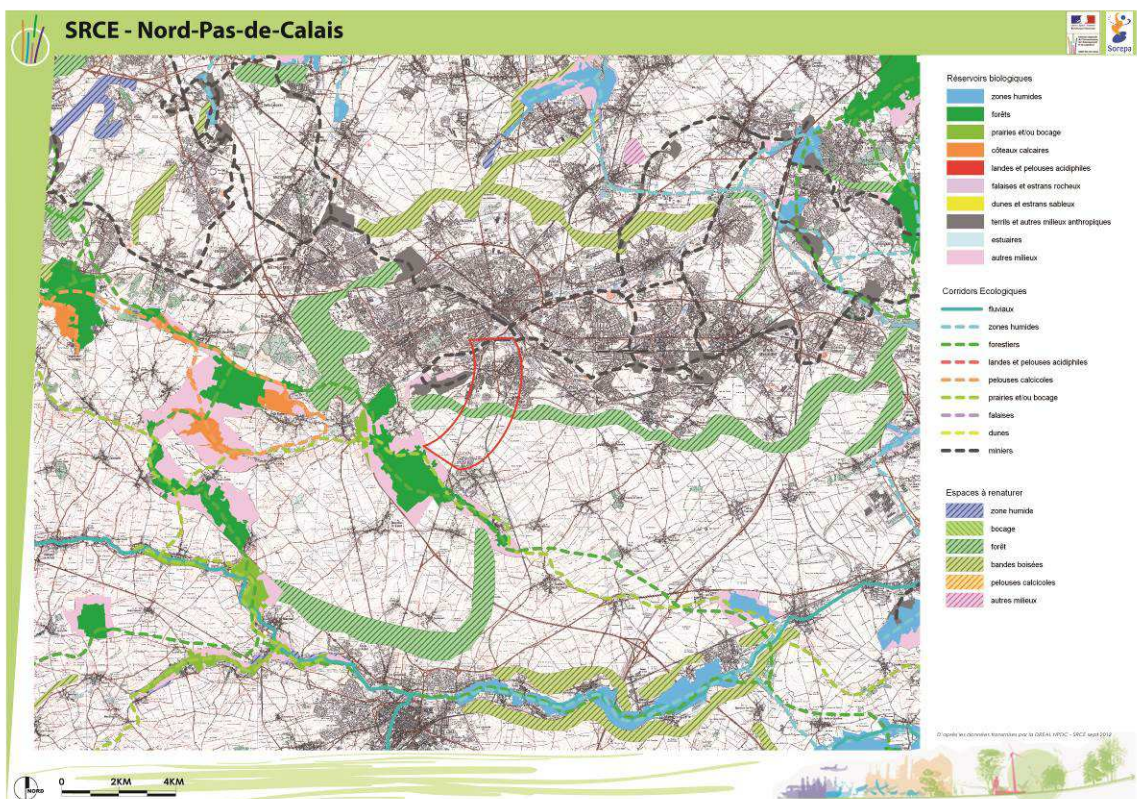
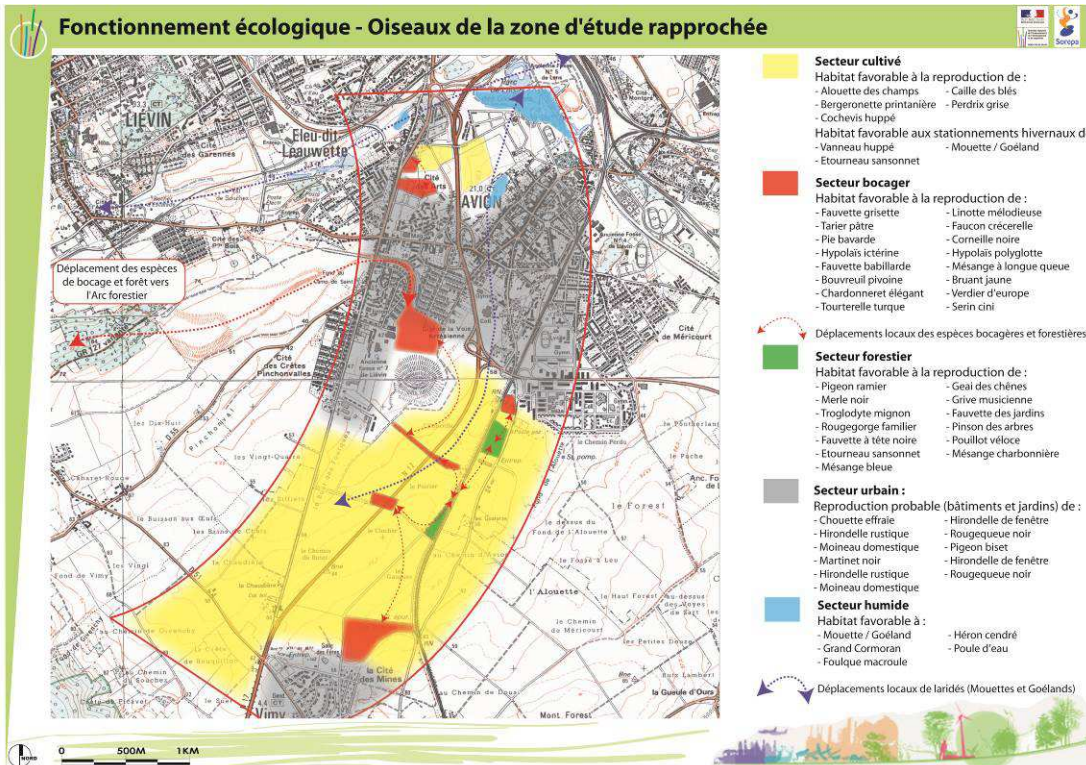
Capture au filet, pour attraper les insectes volants (papillons, libellules, orthoptères) et battage de la végétation (coléoptères, orthoptères) suivi d'une identification à l'aide de clés de détermination.

Repérage visuel aux jumelles ou à l'œil nu pour les espèces faciles à identifier.

A la fin de chaque saison, un point d'arrêt sera réalisé et envoyé au maître d'ouvrage les résultats des inventaires réalisés. Au cours de l'expertise nous prévoyons deux réunions, une de démarrage et une de rendu finale.

L'ensemble des résultats seront synthétisés dans un rapport.

Exemple de cartes « volet milieux naturels » réalisées dans le cadre d'études écologiques



A l'issue de l'expertise, nous identifierons les espèces et habitats patrimoniaux (statuts de protection régional ou national, etc, listes référencées dans le code de l'Environnement et listes rouges UICN, bibliographie locale).

Une fiche par **habitat naturel patrimonial** sera réalisée, elle regroupera les espèces caractéristiques, le niveau de patrimonialité, la dynamique naturelle ainsi que les menaces et l'état de conservation. La fiche sera illustrée de photographie de l'habitat et des espèces caractéristiques.

La **faune et la flore patrimoniales** seront également décrites et localisées sur des cartes de synthèse.

A l'issue des inventaires, une hiérarchisation des enjeux écologiques de la zone d'étude sera proposée vis-à-vis du projet considéré.

Le niveau de valeur écologique de chaque habitat rencontré et des unités constitutives sera évalué sur la base de critères objectifs (diversité spécifique, rareté, protection des espèces et/ou des habitats, capacité d'accueil, rôle micro-régional, degré d'artificialisation, sensibilité écologique...). L'échelle de l'intérêt écologique proposée comprend 5 niveaux, de très faible à très fort.

Une carte synthétique des enjeux hiérarchisés sera réalisée et intégrée aux conclusions de l'étude.



Le rôle de l'ingénieur écologue sera de fournir des conclusions claires quant au fonctionnement écologique de la zone d'étude ainsi que concernant le fonctionnement écologique global en proposant une représentation du fonctionnement écologique global.

De manière générale :

Les éléments remarquables par leur rareté, leurs particularités et leurs statuts de protection seront mis en évidence. Les espèces remarquables feront l'objet d'une cartographie et illustration en accompagnement du texte appropriées. L'ensemble des données sera cartographié et géoréférencé à l'aide d'un GPS.

Cette expertise sera réalisée par nos experts faune flore afin de vérifier l'intérêt écologique du site (dont les liens potentiels avec les sites Natura 2000 les plus proches) afin d'anticiper au maximum les potentiels incidences directes, indirectes, permanente ou temporaires du projet sur le patrimoine écologique proche.

Le rapport de synthèse proposera, selon les enjeux identifiés et l'état d'avancement du projet, des mesures de réduction ou de compensation des impacts sur le milieu naturel.

C. OPTION 2 : ÉTUDE DES INCIDENCES NATURA 2000

La première phase aurait été réalisée lors du prédiagnostic écologique. Les autres phases se décomposent comme suit :

Phase 2 : Compléments au dossier lorsqu'un site est susceptible d'être affecté

Si les objectifs de conservation du site N2000 sont susceptibles d'être affectés par le projet une analyse des effets du projet sur le site N2000 devra être réalisée.

Cette analyse reprend l'ensemble des espaces et habitats d'intérêt communautaires du SIC et ZPS et identifie les effets du projet sur ces derniers (destruction d'espèces, destruction d'habitat, nuisance liées aux bruits, aux travaux...).

A ce stade si cette analyse démontre l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation du site concerné, l'évaluation est terminée.

Phase 3 : Mesures d'atténuation et suppression des effets

Si les phases 1 et 2 ont identifiées un ou plusieurs effets significatifs certains ou probables sur un ou plusieurs sites N2000, l'évaluation intègre des mesures de correction pour supprimer ou atténuer lesdits effets. Ces mesures engagent le porteur du projet.

A ce stade, si les mesures permettent de conclure à l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites N 2000, l'évaluation est achevée. Dans la négative, l'autorité compétente a l'obligation de s'opposer à sa réalisation.

Toutefois pour des raisons impératives d'intérêt majeur, l'activité peut être réalisée sous certaines conditions.

Phase 4 : cas des projets d'Intérêt majeurs

Lorsqu'une activité n'a pu être autorisée du fait de mesures propres à réduire ou supprimer les incidences d'un projet d'activité, le VII de l'article L. 414-4 prévoit que pour des raisons impératives d'intérêt public majeur, l'activité peut néanmoins être autorisée en prenant des mesures compensatoires validées par l'autorité décisionnaire.

Dans ce cas, le dossier d'évaluation des incidences est complété par :

- la description détaillée des solutions alternatives envisageables et des raisons pour lesquelles celles-ci ne peuvent être mises en œuvre (bilan avantages-inconvénients) ;
- la justification de l'intérêt public majeur ;
- la description précise des mesures compensant les incidences négatives de l'activité, l'estimation de leur coût et les modalités de leur financement.

Phase 5 : Incidences sur des sites abritant des habitats et espèces prioritaires

Si un projet d'activité entrant dans les prévisions du point 4) ci-dessus est susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000 désignés pour un ou plusieurs habitats ou espèces prioritaires, des conditions supplémentaires sont requises pour autoriser l'activité.

Il est précisé que, selon la doctrine de la Commission européenne, l'atteinte présumée de l'activité sur le site concerne spécialement les habitats et espèces prioritaires du ou des sites. Si une atteinte concerne un habitat ou espèce non prioritaire au sein d'un site abritant également des habitats et espèces prioritaires, c'est la procédure du point 4) ci-dessus qui s'applique.

Si l'intérêt public majeur est lié à la santé publique, à la sécurité publique ou à des avantages importants procurés à l'environnement, l'administration peut donner son accord au projet d'activité.

Si l'intérêt public majeur ne concerne pas la santé, la sécurité publique ou des avantages importants procurés à l'environnement, l'administration ne peut pas donner son accord avant d'avoir saisi la Commission européenne et reçu son avis sur le projet d'activité.

Dans les deux cas, en cas d'autorisation de l'activité, les prescriptions mentionnées au point 4) ci-dessus s'appliquent (mesures compensatoires).

1. Délais d'intervention

La présente mission sera réalisée dans un délai de :

- 3 mois pour le prédiagnostic écologique
- 9 mois pour le complément d'expertise écologique sur 3 saisons (Option 1)
- 3 mois pour l'étude des incidences Natura 2000 (Option 2)

2. Remise des documents

L'étude aboutira à un rendu d'un rapport intégrant du texte et des éléments cartographiques.

Le format de document sera conforme au format défini en réunion de démarrage.

L'ensemble des cartographies seront réalisées sous SIG.

COUT DE LA MISSION

| Intervenants | Coût / jour | Temps/jour | Montant HT |
|--|-------------|------------|-------------------|
| Prédiagnostic écologique | | | |
| Bibliographie, inventaires d'automne et rapport de synthèse | | | |
| Chef de Projet | 550 | 1 | 550 |
| Chargé d'études écologie | 430 | 4 | 1 720 |
| <i>sous-total</i> | | 5 | 2 270,00 € |
| Préanalyse des incidences Natura 2000 | | | |
| Chef de projet | 550 | 1 | 550 |
| Chargé d'études écologie | 430 | 1 | 430 |
| <i>sous-total</i> | | 2 | 980,00 € |
| Réunions | | | |
| Forfait | 400 | 1 | 400 |
| <i>sous-total</i> | | 1 | 400,00 |
| Total prédiagnostic HT | | | 3 650,00 € |
| TVA 19,6% | | | 715,40 € |
| Total prédiagnostic TTC | | | 4 365,40 € |

| Option 1 : Expertise écologique hiver/printemps/été | | | |
|---|-----|----|-------------------|
| Inventaires de terrain | | | |
| Chef de Projet | 550 | 2 | 1 100 |
| Chargé d'études écologie | 430 | 9 | 3 870 |
| <i>sous-total</i> | | 11 | 4 970,00 € |
| Synthèses des enjeux, impacts et proposition des mesures | | | |
| Chef de Projet | 550 | 1 | 550 |
| Chargé d'études écologie | 430 | 3 | 1 290 |
| <i>sous-total</i> | | 4 | 1 840,00 € |
| Réunions | | | |
| Forfait | 400 | 2 | 800 |
| <i>sous-total</i> | | 2 | 800,00 € |
| Total option 1 HT | | | 7 610,00 € |
| Total option 1 TTC | | | 9 101,56 € |

| Option 2 : Etude des incidences Natura 2000 | | | |
|--|-----|---|-------------------|
| Analyse et rapport final | | | |
| Chef de Projet | 550 | 2 | 1 100 |
| Chargé d'études écologie | 430 | 5 | 2 150 |
| <i>sous-total</i> | | 7 | 3 250,00 € |
| Réunions | | | |
| Forfait | 400 | 1 | 400 |
| <i>sous-total</i> | | 1 | 400,00 € |
| Total option 2 HT | | | 3 650,00 € |
| Total option 2 TTC | | | 4 365,40 € |

Nom du document : Méthodo Senlis.doc
Répertoire : N:\Div24\Devis\2013\V-Senlis\Aire de Grand passage
Modèle : C:\Documents and Settings\jrobert\Application
Data\Microsoft\Templates\Normal.dotm
Titre :
Sujet :
Auteur : aleman
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 27/08/2013 19:15:00
N° de révision : 16
Dernier enregistr. le : 20/09/2013 18:15:00
Dernier enregistrement par : jrobert
Temps total d'édition : 245 Minutes
Dernière impression sur : 20/09/2013 18:18:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 17
Nombre de mots : 4 169 (approx.)
Nombre de caractères : 22 933 (approx.)